



Bonjour chers parents,

Je voulais vous laisser un petit mot afin de vous informer qu'un Conseil d'établissement (CÉ) existe dans notre école et que j'en suis la présidente.

Le Conseil d'établissement, ça fait quoi ?

C'est en fait un groupe de parents, de membres du personnel de l'école et de citoyens qui sont au cœur des décisions de l'école.

La porte d'entrée pour accéder au Conseil d'établissement est lors de la 1<sup>re</sup> rencontre de parents en septembre lors de l'AGA (assemblée générale annuelle) où les membres du CÉ y sont élus.

- La réussite scolaire est importante pour vous?
- Vous voulez connaître le fonctionnement de l'école et son environnement?
- Vous voulez continuer de collaborer avec les enseignants?
- Vous êtes prêts à vous impliquer pour le succès de votre enfant?

**Alors, nous vous invitons à participer à votre assemblée générale ayant lieu :**

**LE MERCREDI 8 SEPTEMBRE PROCHAIN  
À 19 HEURES  
AU GYMNASSE DE L'ÉCOLE.**


Participer à l'assemblée annuelle des parents est important afin d'être informé sur ce qui se passe en milieu scolaire, pour élire des parents au sein du conseil d'établissement de l'école et du comité de parents et, possiblement, se porter soi-même volontaire pour être davantage au cœur de la vie de l'école. Les parents sont des collaborateurs importants pour la réussite de leurs enfants et leur contribution est essentielle au bon fonctionnement de l'école.

Nous profiterons également de l'occasion pour vous informer et répondre à toutes les questions concernant la réussite scolaire, l'encadrement, les activités parascolaires, et autres services offerts aux élèves.

Y prendre part c'est faire une différence....

On est une équipe formidable ! Venez nous rencontrer !

✓ **Le port du couvre visage sera obligatoire.**

  
Présidente  
Conseil d'établissement  
École Boijoli